

COMMUNE	SITE	PROJET RÉALISÉ
<b>NAMUR</b>		
Gesves	Site de la Pichelotte	L'aménagement comprend la <b>plantation d'arbres fruitiers demi-tiges, d'une haie de petits fruits, d'une zone potagère et une spirale à aromates</b> . Il est complété par l'installation de <b>bacs potagers, de ganivelles en châtaigner et d'une citerne à eau</b> . En terme de fonctionnement le groupe de citoyen a travaillé en co-construction et en processus sociocratique.
Hastière	Camp du Lion	Le projet sur le site du Camp du Lion est un projet co-subsidié par la Région et la Province. Il se dessine autour d'un <b>verger de 12 fruitiers demi-tiges entouré de haies de petits fruits et de parterres de plantes mellifères</b> . Un espace est aménagé en <b>potager collectif avec des cultures en pleine terre et en bacs</b> .
profondeville	Place du Beau - Valon	Le projet de la place Beau-Vallon a permis d' <b>implanter des arbres et arbustes fruitiers au centre de la place pour en faire un verger collectif</b> . Quelques places de stationnement ont été préservées aux abords de la place afin d'améliorer l'accès à l'air de jeux. La zone cyclable située le long de la route des crêtes a été retirée de la voirie et intégrée à l'aménagement de la place afin de sécuriser le passage des enfants et libérer des places de stationnement
<b>LUXEMBOURG</b>		
Durbuy	Place Basse Sauvenière	Le projet consiste en la <b>végétalisation d'une placette dans le village de Barvaux</b> . Le projet est porté par la Maison Citoyenne et soutenu par plusieurs associations locales (Maison de Jeunes, Natagora, ...). Des animations sont organisées en différentes périodes de l'année afin de faire connaître et de pérenniser le projet. Les plantations prennent place en plusieurs lieux sur la placette. <b>Un ancien kiosque est garni de grimpantes (vignes, kiwis, mûriers, capucines, ...)</b> . Des bacs existants reçoivent des plantes mellifères et comestibles.
Tenneville	Chemin d'accès à l'école de Tenneville	Le projet consiste en la <b>plantation d'un talus anciennement occupé par des Cotoneaster</b> . Ce talus qui est <b>en contact direct avec l'école communale</b> est planté de différentes variétés comestibles : arbustes fruitiers (groseillier rouge, blanche, maquereau, caseille et cassis) et vivaces (Ciboulette, Thym, Sauge, Valériane, Menthe, Mélisse, Fraisiers, Lavande, Framboisier, Pensée, Gentiane vivace, Hémérocalle, Millepertuis, Fraisiers des bois, Violette, Rhubarbe, Aspérule odorante, Pulmonaire, Livèche, Ail des ours et Chénopode bon-Henri).
<b>LIÈGE</b>		
Ans	Ancienne piscine communale	Le projet de Ans, porté par le service environnement de la commune, prend place dans une des zones les plus urbanisées de la commune, sur le site de l'ancienne piscine communale. La partie Ouest du site est plantée d'un <b>verger de basse et demi-tiges (RGF)</b> . Le périmètre est délimité par une haie double rangs de petits fruitiers et quelques plants de noisetiers et des pieds de vignes sont plantés dans le talus en limite Nord. <b>La cueillette des fruits y est laissée en libre-service</b> . En partie Est, un <b>chemin de déambulation en dalles drainantes</b> permet l'accès à <b>20 bacs potagers qui sont mis à disposition des habitants du quartier</b> .

		Du mobilier urbain est disposé le long de ce chemin afin d'offrir une <b>zone de convivialité pour les ansois</b> .
Aywaille	Place Marcellis	Le projet consiste en la mise en place de 9 bacs contenant chacun un arbre fruitier palissé avec plantation de plantes comestibles au pied de ceux-ci. Ces bacs en bois et acier sont placés devant le parvis de la gare et au niveau de l'arrêt des bus. Les emplacements sont choisis afin de ne pas gêner la circulation sur les trottoirs.
Eupen	Potager communautaire "VIERTelgraten" (Jardin du QUARTier)	Le projet s'intègre dans la dynamique « Eupen comestible » qui existe déjà sur le territoire communal et qui promeut la mise en place de potagers accessibles aux citoyens qui en font la demande. Les projets sont encadrés et suivis par les services communaux et différentes associations présentes sur le territoire. Ce projet consiste en la création d'un potager partagé composé de différentes bandes de culture destinées aux familles ayant posé leur candidature. Une table de pique-nique, des bancs et un compost de quartier complètent l'aménagement.
Flémalle	Bacs à potager des escaliers "Trihe au Joncs"-"Grand Trihe"	Le projet de la commune de Flémalle <b>se concentre autour du grand escalier du quartier des Trixhes</b> . L'objectif était d'utiliser les grands bacs de plantation existants pour y faire pousser des arbustes à petits fruits et des légumes perpétuels. Neuf fruitiers demi-tiges et deux bancs ont été implantés de manière à organiser l'espace entre les deux ensembles de logements. <b>Une partie du subsidé a également été utilisé pour fournir l'outillage nécessaire aux habitants pour entretenir et gérer ce projet de verdissement</b> . L'approche citoyenne fut assez importante dans ce projet ou l'association du Jardin Incroyable des Trixhes s'est impliqué dans l'aménagement et dans la gestion du projet dans le temps.
Hannut	Parc de la Halette	Le projet prévoit de <b>déminéraliser les allées d'accès au parc en remplaçant la dolomie par des dalles béton / gazon semées d'herbe</b> . Les anciennes haies de conifères sont remplacées par des alignements de petits fruitiers pour matérialiser les limites du parc. <b>Un verger est planté dans une zone engazonnée</b> .
Héron	école de Surlemez	Le projet de Héron est développé <b>en collaboration entre la cellule de l'enfance, le service environnement et l'école communale de Surlemez</b> . Il consiste en la plantation d'un verger en lieu et place d'un <b>alignement de peupliers devenu dangereux dans la partie « parc » de l'école communale</b> . Une haie gourmande et mellifère est plantée le long de la clôture mitoyenne. Six bacs potagers carrés adaptés aux différentes classes sont installés dans la cour de récréation.
Juprelle	rue de l'Eglise (l'espace vert)	Le projet consiste en la création d'un petit espace public de convivialité et la plantation d' <b>un verger de 18 arbres demi-tiges (mirabelliers - reine-claudiers - pruniers - poiriers - pommiers)</b> . Une zone minérale centrale accueille trois bancs et un massif de plantes aromatiques. Cet espace est destiné aux citoyens, aux occupants de la maison communale mais également aux personnes utilisant le potager collectif situé à l'arrière du site.

Neupré	Place des Cèdres	<b>Il consiste à séparer la place dans sa partie centrale par un alignement d'arbres fruitiers palissés et des massifs de plantes mellifères.</b> Deux nouveaux cheminements en pavés permettent de rendre la place traversante. Sur un espace jouxtant l'une des extrémités de la place, 6 bacs sont placés pour y planter des plantes potagères. Cet espace est aménagé avec des dalles béton-gazon afin d'assurer la stabilité des bacs et offrir plus de confort aux usagers. Un hôtel à insecte ainsi que du mobilier urbain placé à côté des bacs potagers offrent plus de convivialité pour les usagers.
Seraing	Place boulevard des Arts à Ougrée	Le projet comprend l'installation de <b>4 bacs potagers sur la place du boulevard des Arts à Ougrée</b> . Les bacs sont placés au centre de la place afin de les éloigner des places de stationnement. Les bacs sont plantés de plantes aromatiques laissées en libre-service. L'espace est géré dans un premier temps par la commune avant qu'un collectif citoyen ne prenne le relais.
Stoumont	Place devant l'église de Rahier	Le projet prend place aux abords directs de l'église de Rahier. Il consiste en la <b>plantation d'un massif de plantes comestibles</b> contenant un fruitier basse-tige et des petits fruitiers ainsi qu'en la mise en place d'une haie de charme le long d'une future zone de parking. Le long du mur d'enceinte de l'église, <b>une prairie fleurie mellifère est semée</b> . Quelques bancs sont également implantés le long du cimetière pour accueillir les promeneurs. Une zone de parking drainant composée d'un gazon renforcé est installée le long de la voirie.
Waremme	Centre de Waremme: Place du Roi Albert 1er, Place rongvaux et Avenue Reine Astrid	Le projet prend place en différents lieux de la ville. La Place Albert I : des bacs en bois plantés de petits fruitiers sont installés et un massif existant reçoit des petits fruitiers et plantes potagères. L'avenue Reine Astrid : le long de l'avenue principale de la ville, plusieurs <b>bacs de petits légumes</b> sont disposés. Le parvis gare : des plantes grimpantes (courgettes, potirons, cucurbitacées) sont plantées dans des bacs équipés de structures en bois. <b>L'ensemble de la production est laissé en libre-service</b> . Les citoyens sont appelés à entretenir et arroser les bacs avec le soutien des ouvriers communaux et des membres du PCDN.
<b>HAINAUT</b>		
Ath	jardin intergénérationnel	La Ville d'Ath a proposé un projet de <b>Jardin Intergénérationnel</b> . La création de ce jardin productif en partenariat avec les citoyens doit permettre d'affirmer le caractère public de ce parc enclos entre une maison de repos et une résidence-services. Des bacs potagers, des tables potagères PMR, des carrés potagers en pleine-terre offrent une diversité de plantes comestibles. <b>Des arbres et arbustes fruitiers complètent le tout.</b>
Bernissart	rue des peupliers	Le projet se situant sur <b>une parcelle appartenant à une société de logements sociaux</b> permet de créer un espace vert destiné à permettre la rencontre, développer les liens sociaux et éduquer à l'environnement (à l'aide de panneaux didactiques notamment) une population plus précarisée. Outre un cheminement piéton permettant de rejoindre un arrêt TEC, des plantations d'espèces fruitières ont été mises en place dont des pommiers, des poiriers, des cerisiers mais aussi des framboisiers,

		groseilliers et des cassissiers. Enfin, un panneau didactique vient informer les citoyens concernant les diverses plantations réalisées.
Braine-le-comte	Grand place	<b>Les aménagements réalisés dans le cadre du verdissement ont permis de renforcer le maillage écologique et d'embellir cette place communale fort minérale grâce à la plantation de 25 arbres haute-tige palissés</b> et la mise en place d'une trentaine de bacs au design soigné qui sont plantés et cultivés par les riverains proches.
Celles	Place de Molemboix	Le projet a visé une déminéralisation partielle et la mise en valeur par le verdissement de la Place de Molemboix. Deux sous-espaces distincts de la place ont été réaménagés notamment afin <b>d'améliorer la perméabilité du sol</b> . Les zones de stationnement ont été réorganisées avec un système <b>en dalles-gazon et délimitées par des haies indigènes</b> , d'arbustes à petits fruits et des arbres fruitiers palissés (pommiers, poiriers). Une petite esplanade dédiée à la détente (bancs, arbre central) a été créée à proximité des habitations.
Chatelet	cité du Grand Chêne	Initialement composé d'une simple étendue engazonnée et situé à l'intérieur d'une zone pavillonnaire, la parcelle du Grand Chêne est maintenant planté <b>de plus de 300 arbres et arbustes fruitiers dont la plupart sont issus d'anciennes variétés fruitières</b> . La création d'un verger permettra à long terme une plus-value biologique à l'échelle du site et du quartier. La proximité avec des actions citoyennes, pédagogiques, et les logements sociaux (cité Cayats) permettra d'inscrire celui-ci au sein d'une réelle demande.
Ecaussines	Ancien magasin "mika Shoes"	<b>Composé anciennement de bâtiments industriels, le site a été démantelé et dépollué</b> . Dans le cadre du présent appel à projet de verdissement, le terrain a ensuite été transformé en jardin public comestible. Le projet a permis la <b>plantation d'une multitude de vivaces indigènes et mellifères, ainsi que la plantation de plantes potagères et d'arbres fruitiers palissés</b> . Aujourd'hui, le site jouit d'un véritable jardin public invitant à la flânerie et à la convivialité, et bénéficie également d'une riche valeur biologique.
Estinnes	Place de Roeveroy	Initialement constitué d'un <b>vaste espace essentiellement utilisé à des fins de stationnement, le projet a permis grâce à diverses plantations et placement de mobilier urbain d'améliorer la lisibilité de la zone</b> . Des zones de stationnement, de circulation automobile, de détente ou de loisirs aménagement d'un terrain de pétanque) ont ainsi pu être clairement définies. Des espèces fruitières (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, groseilliers et framboisiers) et des potagers ont été mises en places de manière à créer une plus-value biologique à l'échelle du quartier.

Fontaine- l'Evêque	place Léon Fayt à Leernes	A Fontaine-l'Evêque, l'espace était à l'origine composé d'une <b>ancienne surface asphaltée en mauvais état et vierge de tout aménagements bordée d'une simple pelouse et de quelques arbres isolés</b> . L'ensemble jouxte un terrain multisports très utilisé par les jeunes du quartier. Le projet a consisté en une importante déminéralisation et en l'aménagement d'une petite zone de convivialité entourée de plantations et équipée de mobilier urbain. L'objectif consiste en la création d'un véritable espace multigénérationnel au sein du quartier. L'espace de repos est constitué d'une superficie pavée, de bancs et de poubelles. Des essences fruitières composées de pommiers, cerisier, poirier, groseilliers, framboisiers, noisetiers, sureau, cassissiers et fraisiers ont également été plantées.
Frameries	cité Pierard	Initialement, la parcelle sur laquelle est située le projet était composée d'une simple surface enherbée sans équipement entourée de deux voiries. <b>Aujourd'hui, un cheminement piéton est aménagé autour d'un jardin aménagé. Ce cheminement a été créé pour permettre en une liaison entre trois pôles d'intérêt (une école, une crèche et un parc); l'ensemble se veut convivial</b> (bancs, poubelles, etc.) <b>et éducative</b> (panneau didactique). Plus de 30 espèces seront plantées au sein de cette parcelle: arbres fruitiers (pommiers, cerisiers, poiriers), arbustes (framboisiers, groseilliers, néfliers, etc.) et plantes vivaces (avoines, jonquilles, perceneiges, etc.).
Lens	Place de Bauffe	Le projet a permis d'améliorer le cadre de vie et la convivialité de <b>la Place de Bauffe jusque-là entièrement asphaltée</b> . La participation des citoyens a été sollicitée via une consultation préalable et des ateliers pratiques de réalisation. La plantation de 6 érables en bord de voirie devrait à termes rendre à l'espace son caractère de place de village. La création de zones plantées (pleine-terre) de petits fruits et de pommiers palissés a permis de mieux organiser le stationnement et des bacs décorés par les citoyens ajoutent à l'appropriation du lieu.
Mons	îlot de la Grand Place	Le projet a permis de renforcer une dynamique existante autour de la culture de bacs potagers en plein centre-ville de Mons. Le projet principalement <b>porté par le Conseil communal des enfants et les services communaux a permis la tenue de plusieurs ateliers de plantations ouverts à tous durant le printemps et l'été 2018</b> . À ces occasions, une dizaine de bacs composés de nombreuses plantes potagères, mellifères, aromatiques et aussi d'arbustes à petits fruits ont été ajoutés. De nouveaux panneaux didactiques facilitent également la lisibilité du projet pour les passants.
Peruwelz	Place de Wasmes- Audemez-Briffoeil	La place de Wasmes-Audemez-Briffoeil était déjà un bel espace vert propice à la détente (pelouse, bancs, plaine de jeux). L'appel à projet a permis de soutenir et de <b>compléter le projet comestible et social lancé par le Syndicat d'Initiative du village et le GAL des Plaines de l'Escaut</b> . Un bac potager supplémentaire, deux rangs de petits fruits et 4 pommiers sont venus compléter les aménagements comestibles de la place. La

		mise en œuvre a été réalisée à bas coût par des citoyens avec la participation de personnes à handicap et du GAL.
<b>BRABANT WALLON</b>		
Incourt	Place Kest, Place des Fêtes et liaison par la Rue Baron Bouvier	Le projet de la commune de Incourt consiste à implanter <b>12 bacs potagers en plein cœur du village à destination des habitants</b> . Le choix des lieux d'implantation a été fait avec la commune et les habitants afin qu'ils soient propices à la culture de plantes maraîchères mais aussi à la création de cohésion sociale. Ce sont les habitants qui ont choisi les variétés de plantes qu'ils souhaitaient placer dans les bacs et qui ont réalisé les plantations.
Ottignies-Louvain-la-Neuve	à côté de l'administration communale en intérieur d'ilôt	Le projet a permis la création d'un potager partagé né de l'initiative de quelques riverains: « <b>le Jardin du cœur</b> ». Situé en intérieur d'ilôt, à proximité de l'espace cœur de ville, le terrain se compose de deux grandes surfaces potagères de +/- 2000m <sup>2</sup> , de haies de fruitiers et de quelques arbres fruitiers. <b>Le projet comprend aussi un système de récupération des eaux de pluies, deux pergolas, quelques bancs</b> . Ceux-ci s'articulent autour d'un sentier en copeau de bois praticable et fonctionnel. Le montage du projet a permis de mettre en œuvre une dynamique à moindre coût, empreinte de simplicité et de sobriété, le projet a été réalisé dans son intégralité par les riverains du « Jardin du cœur ».
Rixensart	place communale de Genval	Le projet de verdissement a permis le réaménagement de la place communale de Genval. Son réaménagement s'inscrit pleinement dans une dynamique de verdurisation et d'appropriation. Dans le cadre de <b>sa déminéralisation, la place a bénéficié d'une augmentation de sa surface engazonnée</b> . Du mobilier urbain (bancs, tables) et quelques infrastructures (pergola, bacs) ont été ajoutés, et cela pour permettre de rendre l'espace vert pleinement appropriable. On notera que dans le cadre de sa verdurisation <b>la plantation d'arbres et de vivaces indigènes a été privilégiée</b>
Villers la Ville	Parc Prés St-Pierre à Marbais	Le site de Villers-la-Ville était une zone enherbée située d'une part entre des logements pavillonnaires et d'autre part des logements unifamiliaux. Au préalable à l'opération de verdissement, plusieurs arbres fruitiers avaient été plantés au sein de la parcelle. Aujourd'hui, il s'agit d'un espace de rencontre avec des bancs, des bacs potagers et des arbustes (framboisiers, groseilliers). <b>Cet espace permet de créer une liaison écologique entre les champs et jardins</b> situés au sud de la parcelle et un espace vert (ainsi qu'une rivière) au nord du site.